

## Le délégué SSMG à la formation continue

Jacques Carrel



La formation continue (FC) du praticien lui permet d'améliorer l'issue de ses soins. Malheureusement, encore aujourd'hui, peu de propositions de colloques faites aux médecins de premier recours (MPR) visent cet objectif et surtout pas celles qui, à l'initiative d'un responsable de marketing de l'industrie pharmaceutique, utilisent un leader d'opinion issu des hôpitaux universitaires pour nous inculquer de nouvelles normes et avec elles de nouveaux automatismes de prescription médicamenteuse. Le Groupe de Travail Formation Continue – Assurance de Qualité s'est inquiété de cette situation depuis de nombreuses années et s'efforce de proposer aux membres de la SSMG des conditions de formation continue répondant aux besoins du praticien, comme les séminaires d'Arosa et de Gruyères et de nombreux autres colloques en collaboration avec les sociétés cantonales de médecine.

La presque totalité de la formation continue proposée actuellement aux MPR dans les hôpitaux et ailleurs se passe de toute collaboration de représentants du «public cible». Il y a là un blocage fait de l'ancien concept d'enseignement universitaire, du maintien du privilège juteux du sponsoring, et de l'absence de généralistes compétents. Ceci ne peut durer et c'est justement le dernier élément, l'absence du généraliste, qu'on peut rapidement corriger. Il faut impérativement appliquer le premier des cinq critères de qualité des colloques que nous définissons dans notre Programme de Formation Continue: «un membre de la SSMG au moins a marqué de son influence l'établissement du programme d'activités de formation continue et a participé de façon pleinement responsable à sa préparation». C'est avec ce collègue que sera judicieusement choisi un thème de colloque «dont l'objectif final est

une meilleure prise en charge du patient». C'est lui qui pourra dire quels sont les besoins ressentis des futurs apprenants et saura élaborer les objectifs d'apprentissage. Il insistera aussi pour que ces objectifs d'apprentissage soient décrits sur la plaquette d'invitation de manière à permettre au praticien de savoir si, pour lui précisément il vaut la peine de quitter sa consultation durant 2 heures ou plus. D'entente avec les experts et les sponsors, il saura mettre en place les meilleures conditions d'apprentissage: réduire au strict nécessaire le discours ex-cathedra «normatif» pour donner un maximum de temps aux questions et au dialogue entre pairs et avec l'expert. Enfin, il fera du temps d'évaluation, un moment d'échange convivial et utile pour le participant lui-même et pour l'organisateur et s'assurera que les documents distribués seront utilisables dans la pratique courante.

L'arrivée de ce nouvel acteur sur la scène de l'organisation de la formation continue des généralistes: le délégué SSMG à la formation continue, pourtant déjà très bien décrite ailleurs et expérimentée dans de nombreux pays anglo-saxons et au Québec, suscite en Suisse quelques réactions bien compréhensibles:

- chez les collègues de la base d'abord, habitués à consommer de la formation continue ex-cathedra distribuée à profusion à l'hôpital, ou à subir poliment le séminaire qui précède le repas pris en commun et mieux encore: le voyage à Cambridge ou à Venise offert par le sponsor,
- pour les experts et professeurs d'université ne connaissant que leur rôle d'enseignants et de distributeurs des nouvelles normes issues de l'hôpital,
- pour les sponsors enfin, que l'influence du professeur de médecine, sur le médecin de la base (le futur prescripteur de médicaments) intéresse au plus haut point.

Pourtant, les généralistes suisses ne se contenteront bientôt plus de se rendre à des colloques ne répondant pas à leurs besoins, dans le but uniquement de collecter des crédits de

Recommandé par la  
Société Suisse de  
Médecine Générale



Empfohlen durch die  
Schweiz. Gesellschaft für  
Allgemeinmedizin

formation continue obligatoire prescrite par la FMH. Le délégué SSMG à la formation continue sera le garant de la qualité des colloques pour ses collègues et seul habilité, au niveau cantonal, à accorder le label.

Les membres de la SSMG sauront reconnaître ce logo (une autre utilisation du nom de notre Société de Discipline Médicale n'est dès lors ni requise ni souhaitée), et fixer leur choix.

C'est à l'intérieur de chaque groupement cantonal de médecins généralistes que s'organise notre formation continue: plus proche, plus conviviale, plus efficace aussi. C'est pourquoi un délégué à la formation continue a été désigné dans chaque canton (cf liste ci-jointe). Ce responsable cantonal ne pourra pas ce-

pendant faire face tout seul à la demande croissante des spécialistes de l'hôpital et des sponsors: il devra créer autour de lui un petit collège cantonal de délégués. C'est pourquoi j'espère qu'il se trouvera dans tous les cantons, plusieurs collègues qui sauront faire preuve de disponibilité pour se former et participer à l'organisation d'une formation continue de qualité: cf talon de participation ci-dessus.

**Talon de participation**  
**Anmeldetalon**

Je désire m'engager comme délégué SSMG à la formation continue dans le cadre du Groupement des Généralistes de mon canton  
*Ich bin bereit, als Fortbildungsdelegierter der SGAM im Rahmen meiner kantonalen Allgemeinmediziner-Gesellschaft mitzuarbeiten*

J'ai besoin pour cela de me former sur les buts et les moyens de la formation continue du généraliste, sur la relation avec les experts et les sponsors  
*Ich wünsche die offiziellen Informationen über die Ziele und Mittel der Fortbildung des Hausarztes und über die Beziehungen zu den Experten und den Sponsoren zu erhalten*

Je pratique dans le canton de  
*Ich praktiziere im Kanton*

---

Nom et adresse:  
*Name und Adresse:*

---



---

A renvoyer au Dr Jacques Carrel, 18, ch. de Bonlieu, 1700 Fribourg –  
Fax: 026/466 38 44  
ou directement au délégué cantonal à la FC (cf liste ci-jointe)  
*Einsenden an Dr Jacques Carrel, 18, ch. de Bonlieu, 1700 Fribourg –  
Fax: 026/466 38 44  
oder direkt an den kantonalen Fortbildungs-Delegierten  
(siehe nebenstehende Liste)*

UR	vac.
SZ	Sigrist Raimund, Spitalstrasse 15, 8840 Einsiedeln
OW, NW	Bürgi Bruno, Dorfplatz 4, 6383 Dallenwil
LU	Terrier André, Unterdorfstrasse 1, 6122 Menznau
ZG	Mortier Christian, Hinterbergstr. 6a, 6318 Walchwil
ZH	Bonfiglio Antonio, Heuackerstrasse 3, 8135 Langnau a/A.
BE	Winzenried Paul, Weier, 3616 Schwarzenegg
SG	König Urs, Bankstrasse 1, 9244 Niederuzwil
FR	Echegoyen Anne-Catherine, R. de Lausanne 81, 1700 Fribourg
TG	Müller Jacques, Hauptstrasse 2, 9215 Schönenberg
SO	Cina Christoph, Hauptstrasse 16, 3254 Messen
BS/BL	Itin Christoph, 4410 Liestal
AG	Bhend Heinz, Alte Zofingerstrasse 62, 4663 Aarburg
GR	Fehr Clemens, Stampf, 7233 Jenaz
SH	Flubacher Peter, Höhenweg 11, 8212 Neuhausen
VD	Hesse Stanley, Rte d'Yverdon 5, 1033 Cheseaux-Lausanne
NE	Collioud Yves, Av. du Collège 6–8, 2017 Boudry
GE	Bonhôte Nils, ch. François-Lehmann 34, 1218 Grand-Saconnex
TI	Hüsler Peter, Via San Giorgio 2, 6834 Morbio Inferiore
VS	Eggs Christian, 1983 Evolène
AI	vac.
AR	vac
JU	Heritier François, Gérard, rue St Germain 5, 2853 Courfaivre
GL	Bendel Martin, Poststr. 20, 8867 Niederurnen